

C'est à Rome, je crois, que les Empereurs Romains, Dioclétien et ses collègues firent dresser deux colonnes avec ces inscriptions orgueilleuses :

« A DIOCLÉTIEN JOVIEN, MAXIMIEN HERCULE
CÉSARS AUGUSTES,

*Pour avoir éteint le nom des chrétiens qui
causaient la ruine de la République.*

A DIOCLÉTIEN, CÉSAR AUGUSTE,

*Pour avoir aboli partout la superstition du Christ,
Pour avoir étendu le culte des dieux.* »

Ces deux colonnes furent érigées après l'exécution des horribles décrets du mois de mars de l'an 303, quelques jours avant le dimanche de la Passion et dans lesquels on lisait ces mots :

“ Dans toute l'étendue de l'empire, les églises des chrétiens seront abattues et rasées. Il sera fait une perquisition sévère de tous les livres sacrés, et tous ces livres seront brûlés. On fera subir la question à tous les chrétiens, quel que soit leur rang ou leur position sociale. Les chrétiens seront radicalement inhabiles à posséder les charges et les dignités. Toutes les actions intentées contre les chrétiens seront reçues ; les chrétiens, déchus de tous les droits attachés à la qualité de citoyen romain, ne seront point admis à demander justice, ni pour violences, ni pour dettes. ”

Le parti était pris de faire disparaître le christianisme. C'est pourquoi, nous disent les historiens contemporains, on dressa des autels dans toutes les cours de justice, et personne n'était admis à réclamer la protection des lois, s'il n'abjurait d'avance la religion chrétienne. Les gens du peuple ne pouvaient ni vendre, ni acheter, ni puiser de l'eau aux fontaines et l'emporter dans leur maison, s'ils ne commençaient par offrir de l'encens aux idoles placées aux coins des rues, près des fontaines publiques, au milieu des marchés, partout enfin.

On brûlait par troupes des personnes de tout âge, de tout sexe. Les bourreaux lassés étaient obligés de se passer la hache les uns aux autres.